

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 OCTOBRE 2016

**DELIBERATION N° DEL053-16**

Accusé de réception en préfecture  
038-213801798-20161010-DEL053-16-DE  
Date de télétransmission : 21/10/2016  
Date de réception préfecture : 21/10/2016

L'an deux mille seize, le 10 octobre à dix-neuf heures,  
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire le 4 octobre 2016 s'est réuni à la mairie en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

**Présents :**

M<sup>mes</sup> I. BEREZIAT, A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, S. CUSSIGH, C. EGEE, C. FERRACIOLI, G. LE CLOAREC, C. PICCA, C. ROULAND, C. TISON, V. GOYVANNIER et MM. P. BERTHOLLET, H. EL GARES, J. FABBRO, D. FINAZZO, J-P. GABBERO, G. MORIN, J. PAVAN, Y. PERRIER, C. SERGENT, P. VERRI.

**Pouvoirs :**

M. BAH Rahim (Pouvoir à Jean-Paul GABBERO, en date du 10 octobre 2016)  
M. BOUCLIER Yann (Pouvoir à Chantal FERRACIOLI, en date du 10 octobre 2016)  
M<sup>me</sup> BREUILLE Michèle (Pouvoir à Jean PAVAN, en date du 4 octobre 2016)  
M. DUBOIS Stéphane (Pouvoir à Chloé ROULAND, en date du 7 octobre 2016)  
M. DUSSERRE Andy (Pouvoir à Simone BRANON, en date du 10 octobre 2016)  
Mme GERACI Marianne (Pouvoir à Paul BERTHOLLET, en date du 10 octobre 2016)

**Absents excusés :**

M<sup>me</sup> Nadège AMBREGNI  
M. Benoît LEBRUN

M<sup>me</sup> Sylvie CUSSIGH a été élue secrétaire de séance.

**OBJET : Mandat spécial pour un déplacement en Palestine.**

**Rapporteur : Alberte BONNIN-DESSARTS**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Dans le cadre de la coopération pédagogique triennale instaurée en 1999 avec l'école patriarcale latine de Beït-Sahour (district de Bethléem en Palestine), l'association Gières-Palestine et le collège Le Chamandier de Gières organisent, avec le soutien de la municipalité, le prochain séjour des collégiens giérois en Palestine (une fois tous les trois ans).

Ce voyage aura lieu du 18 au 27 octobre 2016, pour 9 nuitées. Les adolescents sont encadrés par leurs enseignants (les uns et les autres pris en charge par le budget de l'association Gières-Palestine), et par des parents volontaires (qui se prennent entièrement en charge). La délégation est menée par Monsieur Georges Morin, conseiller municipal délégué aux relations internationales.

Il est particulièrement chargé des contacts avec les autorités israéliennes (à Paris et à Tel-Aviv) et avec les autorités palestiniennes (à Paris et à Ramallah) afin de faciliter les formalités d'entrée et de sortie des participants ainsi que les conditions de séjour de la délégation. Il est également en contact avec le consulat général de France à Jérusalem qui suit ces activités sur le terrain au nom du ministère français des affaires étrangères – co-financier du projet avec les communes de Gières et de Saint-Martin d'Uriage.

Il est proposé au conseil municipal d'accorder un mandat spécial à Monsieur Georges Morin et à Madame Sylvie Cussigh, conseillère municipale qui a étroitement suivi ce dossier depuis deux ans auprès de ce dernier.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- de prendre en charge tous les frais de déplacement, de transfert, d'hébergement et les menues dépenses liées à ce déplacement sur présentation des justificatifs,
- d'autoriser le remboursement aux frais réels pour les menues dépenses sur présentation des justificatifs (déplacements, repas, dépenses diverses),
- que les crédits soient inscrits au budget 2016.

Conclusions :

la présente délibération est approuvée par 21 voix pour et 6 abstentions.

Ont signé au registre  
les membres présents.

Gières, le 10 octobre 2016.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Pierre VERRI.